

## IMPRIMER LA THESE À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

### PRÉCISIONS

Il existe deux types bien distincts de documents imprimés en ce qui concerne la thèse :

- A. La **thèse officielle** (couverture jaune) est celle qui sera déposée sur l'Archive Ouverte de l'UNIGE. Une fois le dépôt validé, il autorise la délivrance du titre de « Docteur-e ».
- B. La **thèse publiée dans la collection *Terre & Environnement (T&E)*** est une édition commerciale. Chaque volume se voit attribuer son propre numéro et un numéro ISBN (International Standard Book Number).  
La publication dans la collection T&E est facultative.

**ATTENTION !** Pour le Doctorat en sciences de la Terre, quel que soit le format (standard ou T&E), le Département des sciences de la Terre remboursera la moitié du coût total, mais au maximum CHF 300.- selon les modalités du point 5 du document [ici](#).

### MARCHE À SUIVRE

Après la soutenance, le/la directeur/trice de thèse transmet les documents suivants au Secrétariat des étudiants de la Faculté des sciences (les PDF sont requis !) : le **rapport de thèse avec les signatures** de tous les juré-es, le **procès-verbal d'examen avec la mention attribuée** (document PDF reçu de la faculté) et le formulaire **Mode de publication** (document PDF reçu de la faculté) dûment complété. Le secrétariat de la faculté enverra alors l'**imprimatur** au/à la candidat-e (i.e. N° de thèse officiel attribué par l'Université de Genève).

**ATTENTION !** Dans la thèse officielle, l'imprimatur doit obligatoirement figurer après la page de titre.  
Dans la collection T&E, l'imprimatur ne doit pas figurer.

**Vous pourrez dès lors procéder au dépôt obligatoire sur l'Archive Ouverte de la thèse officielle.**

**De plus, et si vous voulez,** vous pouvez faire des impressions papier de votre thèse, soit :

- a. De la thèse officielle.
- b. De la publication dans T&E, facultative mais recommandée au cas où le contenu de la thèse ne fait pas l'objet de publications scientifiques.

**1. Impression de la thèse** - Selon votre choix, **deux fichiers PDF distincts** doivent être remis à **ReproMail (Uni Mail)** [repro@mail.unige.ch](mailto:repro@mail.unige.ch):

	a. Fichier PDF de la Thèse officielle	b. Fichier PDF pour <i>Terre &amp; Environnement</i>
<b>Couverture (= enveloppe du document, soit 4 pages)</b>	Couleur jaune 1re page identique à la page de titre.  Pas d'impression sur la 2e, 3ème et 4e page de couverture.  Aucune mention se référant à la collection T&E, si vous décidez d'y publier la thèse.	Préparée par Céline Von Tobel selon le graphisme propre à la collection T&E* : 1re page : auteur, titre, collection T&E, N° de volume. En 2e, 3e et 4e page de couverture, mention des volumes déjà parus. En 4e de couverture, mention de l'ISBN du présent volume.
<b>Page de titre</b>	Contenu identique à la 1re page de couverture.	Contenu identique à la page de titre de la thèse officielle.  Ne pas mettre le N° de thèse figurant sur l'Imprimatur.
<b>Dos de la page de titre</b>	<b>Imprimatur</b> (avec le N° officiel de thèse).  Aucune mention se référant à la collection T&E, si vous décidez d'y publier la thèse.	<b>Ne pas mettre d'Imprimatur.</b> En bas : référence bibliographique avec mention de la collection T&E + vol. + ISBN.  Ne pas mettre le N° de thèse figurant sur l'Imprimatur.
<b>Corps du document</b>	Identique	
<b>Dépôt</b>	La version électronique (fichier PDF) doit être déposée dans l'Archive Ouverte de l'UNIGE.	<b>X</b> exemplaires selon diffusion prévue à titre personnel.

\* Pour le **fichier PDF** de la collection **Terre & Environnement** : contactez Céline Von Tobel ([Celine.VonTobel@unige.ch](mailto:Celine.VonTobel@unige.ch), tél. 079 231 30 92) afin qu'elle vous délivre un **numéro de volume T&E** et un **ISBN** (International Standard Bibliographic Number). Elle se chargera également d'établir et de vous transmettre le fichier de la couverture complète (4 pages) du volume T&E. Une contribution financière sera facturée au/à la doctorant-e par Madame Von Tobel pour ce travail. Pour plus de détails, se renseigner directement auprès de Mme Von Tobel.

## 2. Dépôt de la thèse

### i. Thèse officielle (couverture jaune)

Après la soutenance, le/la nouveau-elle docteur-e doit remettre à la Division de l'information scientifique (DIS) sous forme électronique (**dépôt dans l'[Archive ouverte UNIGE](https://www.unige.ch/biblio/aou/fr/theses/info/)**) la thèse avec l'imprimatur ainsi que, pour la Faculté des sciences, le Mode de publication tel que décrit sous: <https://www.unige.ch/biblio/aou/fr/theses/info/>. Un **contrat de diffusion** pour signature électronique sera envoyé via DocuSign à l'auteur-e quelques jours après le dépôt.

Si l'auteur-e le souhaite, il/elle pourra :

- **déposer** un exemplaire imprimé de sa thèse auprès de :  
Bibliothèque de Genève  
Dépôt légal  
Promenade des Bastions 1  
1205 Genève
  
- **imprimer** le même nombre d'exemplaires papier qui figure sur le Mode de publication qui a été remis à la faculté pour l'obtention de l'Imprimatur.

### ii. Thèse publiée dans la collection **Terre & Environnement**

La **livraison** des volumes *T&E* doit se faire au sein de la structure d'appartenance du/de la doctorant-e.

Le nombre d'exemplaires imprimés est laissé au libre arbitre de l'auteur-e/groupe de recherche en fonction de la diffusion prévue (veuillez noter que les frais connexes sont à la charge de l'auteur-e/du groupe de recherche).

**ATTENTION !** Le dépôt du volume publié dans la **collection Terre & Environnement** est recommandé. Pour ce faire saisir le champ « Collection » sous la forme exacte « Terre **et** Environnement », c.à.d. avec un « **et** » à la place du « **&** ».

En cas de problème pour le dépôt électronique, veuillez vous adresser à [archive-ouverte-theses@unige.ch](mailto:archive-ouverte-theses@unige.ch).

16.01.2023 E. Samankassou & R. Martini

04.05.2023 R. Martini & E. Lagut